

# **SICAV L'INVESTISSEUR**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018**

## **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018**

### **Introduction**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 31 mars 2018 faisant apparaître un total bilan de 1 447 188 Dinars et un actif net de 1 424 790 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 mars 2018, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :**

Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons relevé les dépassements suivants :

- Les actions d'OPCVM représentent 5,02% de l'actif net dépassant ainsi le taux de 5% prévu par ledit article.
- Les liquidités et quasi-liquidités de la SICAV représentent 25.41% du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par ledit article.

Tunis, le 30 avril 2018

**Le Commissaire aux Comptes**

**ABC Audit & Conseil**

**Walid AMOR**

**BILAN**  
**Au 31 Mars 2018**  
*(Unité : Dinar Tunisien)*

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
<b>AC 1 - Portefeuille - titres</b>	<b>4-1</b>	<b>1 079 517</b>	<b>1 157 654</b>	<b>1 131 431</b>
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	645 344	654 221	647 573
b - Obligations et Valeurs assimilées	4-3	434 173	503 433	483 858
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>367 672</b>	<b>290 038</b>	<b>282 531</b>
a - Placement monétaires	4-4	206 141	205 477	203 030
b - Disponibilités	4-5	161 531	84 560	79 502
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>		-	-	-
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		-	-	-
TOTAL ACTIF		<b>1 447 188</b>	<b>1 447 692</b>	<b>1 413 962</b>
<u>PASSIF</u>				
<b>PA 1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>4-6</b>	22 106	20 718	21 953
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>4-7</b>	291	1 126	291
TOTAL PASSIF		<b>22 398</b>	<b>21 844</b>	<b>22 245</b>
<u>ACTIF NET</u>				
<b>CP 1 -Capital</b>	<b>4-8</b>	1 371 186	1 372 624	1 344 391
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>53 605</b>	<b>53 224</b>	<b>47 327</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-9	47 327	48 053	4
b - Sommes distribuables de la période		6 278	5 171	47 323
ACTIF NET	4-10	<b>1 424 790</b>	<b>1 425 848</b>	<b>1 391 718</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 447 188</b>	<b>1 447 692</b>	<b>1 413 962</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Au 31 Mars 2018**  
*(Unité : Dinar Tunisien)*

	Note	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u></b>		6 379	6 296	52 133
a - Dividendes	5-1	-	-	25 224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2	6 379	6296	26 908
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	5-3	3 375	2 966	12 736
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>9 754</b>	<b>9 262</b>	<b>64 869</b>
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	5-4	-3 476	- 3 413	- 13 746
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>6 278</b>	<b>5 849</b>	<b>51 122</b>
<b><u>PR 3 - Autres produits</u></b>		-	-	-
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>	5-5	-	- 835	- 3 386
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>6 278</b>	<b>5 014</b>	<b>47 736</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>	5-6	-	157	- 413
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>6 278</b>	<b>5 171</b>	<b>47 323</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u></b>		-	- 157	413
* Variation des +/- values potentielles sur titres		36 059	16 096	34 333
* +/- values réalisées sur cession des titres		-9 199	- 10 039	- 10 050
* Frais de négociation de titres		-65	- 106	- 154
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>33 073</b>	<b>10 965</b>	<b>71 865</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Au 31 Mars 2018**  
*(Unité : Dinar Tunisien)*

	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b><u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u></b>			
a - Résultat d'exploitation	6 278	5 014	47 736
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	36 059	16 096	34 333
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-9 199	- 10 039	- 10 050
d - Frais de négociation de titres	- 65	- 106	- 154
<b><u>AN 2 - Distribution des dividendes</u></b>	-	-	- 45 987
<b><u>AN 3 - Transaction sur le capital</u></b>			
a - Souscriptions	-	85 062	153 023
* Capital	-	81 384	147 939
* Régularisation des sommes non distrib.	-	658	543
* Régularisations des sommes distrib.	-	3 019	4 540
b - Rachats	-	-	- 117 004
* Capital	-	-	- 113 221
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	369
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	- 4 152
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>33 073</b>	<b>96 027</b>	<b>61 897</b>
<b><u>AN 4 - Actif Net</u></b>			
a - En début de période	1 391 718	1 329 821	1 329 821
b - En fin de période	1 424 790	1 425 848	1 391 718
<b><u>AN 5 - Nombre d'actions</u></b>			
a - En début de période	18 773	18 279	18 279
b - En fin de période	18 773	19 437	18 773
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>75,895</b>	<b>73,357</b>	<b>74,134</b>
<b>AN 6 TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>2,38%</b>	<b>0,83%</b>	<b>5,30%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 31 MARS 2018**

**NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE**

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

**NOTE 2 : OBJET**

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents**

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

### **3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions**

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

### **3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents**

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille**

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
  - à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2018 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

### **3-5 : Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3-6 : Les charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1%, 0,1%, 0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement et ce, à partir du 01/11/2002. Ces charges sont les seules charges supportées par la SICAV.

## NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

### 4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 31/03/2018 un montant net de 1 079 517 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Prix de revient	Cours	Valeurs au 31-03-2018	% de l'actif
<b>Actions et droits rattachés</b>		<b>577 160</b>		<b>573 845</b>	<b>39,65%</b>
ADWYA	1 805	10 979	5,703	10 294	0,71%
ARTES	10 491	80 341	7,268	76 249	5,27%
ATL	5 000	14 650	3,202	16 010	1,11%
BTE ADP	1 250	37 080	16,503	20 629	1,43%
CARTHAGE CEMENT	11 375	28 985	2,203	25 059	1,73%
CIL	485	6 148	17,280	8 381	0,58%
ENNAKL	1 000	10 500	10,324	10 324	0,71%
NEW BODY LINE	1 634	8 739	5,294	8 650	0,60%
SFBT	1 000	18 334	23,639	23 639	1,63%
SIAME	12 000	29 520	2,460	29 520	2,04%
SIPHAT	610	14 136	5,000	3 050	0,21%
SOPAT	6 000	8 100	0,616	3 696	0,26%
SOTETEL	6 000	21 711	2,692	16 152	1,12%
SOTUVER	15 499	62 938	5,474	84 842	5,86%
SOTUVER NG 01012018	1 346	5 170	5,120	6 892	0,48%
SPDIT	6 000	61 800	8,810	52 860	3,65%
TPR	11 380	32 600	3,886	44 223	3,06%
TUNIS RE	4 800	44 366	8,220	39 456	2,73%
Wifack Bank	13 995	81 064	6,711	93 920	6,49%
<b>Obligations</b>		<b>422 640</b>		<b>434 173</b>	<b>30,00%</b>
ATL 2013-1	1 000	60 000		63 067	4,36%
BNA 2009 sub	1 000	46 640		48 616	3,36%
BNA Sub 2017-1 B	600	60 000		63 068	4,36%
CIL 2016-2	1 200	96 000		96 694	6,68%
HL Sub 2015-1	1 000	100 000		102 187	7,06%
TL 2013-2 B	1 000	60 000		60 540	4,18%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>70 838</b>		<b>71 499</b>	<b>4,94%</b>
SICAV L'EPARGNANT	686	70 838	104,226	71 499	4,94%
<b>TOTAL</b>		<b>1 070 639</b>		<b>1 079 517</b>	<b>74,59%</b>

#### 4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 31/03/2018 à un montant de 645 344 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Actions et droits rattachés	577 160	652 833	630 152
Différence d'estimation sur actions	-3 315	-58 781	-39 754
Actions SICAV	70 838	58 339	56 135
Différence d'estimation sur actions SICAV	661	1 830	1 040
<b>Total</b>	<b>645 344</b>	<b>654 221</b>	<b>647 573</b>

#### 4-3 : Obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent, au 31/03/2018, un montant de 434 173 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Obligations	422 640	493 310	466 640
Intérêts courus	11 533	10 123	17 218
<b>Total</b>	<b>434 173</b>	<b>503 433</b>	<b>483 858</b>

#### 4-4 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent à 206 141 Dinars au 31/03/2018. Ils se présentent comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Compte à terme	200 000	200 000	200 000
Intérêts courus / Compte à terme	6 141	5 477	3 030
<b>Total</b>	<b>206 141</b>	<b>205 477</b>	<b>203 030</b>

#### 4-5 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à 161 531 Dinars au 31/03/2018 contre un solde de 84 560 Dinars au 31/03/2017 et représentent les avoirs en banque.

#### 4-6 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant, au 31/03/2018, à 22 106 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Gestionnaire	2 378	2 381	2 336
Commission réseau	18 870	17 489	18 522
Commission dépositaire	859	848	1 095
<b>Total</b>	<b>22 106</b>	<b>20 718</b>	<b>21 953</b>

#### 4-7: Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élevant, au 31/03/2018, à 291 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Etat retenue à la source / dividendes distribués	291	291	291
Contribution conjoncturelle à payer	0	835	0
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>1 126</b>	<b>291</b>

#### 4-8 : Capital

Au 31/03/2018, le capital a atteint un niveau de 1 371 186 Dinars, enregistrant ainsi une baisse de 0,10 %par rapport au montant arrêté à la date du 31/03/2017, et une hausse de 1,99 %par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2017. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Capital social	1 449 949	1 415 231	1 415 231
Souscriptions	0	81 384	147 939
Rachats	0	0	-113 221
Frais de négociation de titres	-65	-106	-154
Variation d'estimation / actions	-3 315	-58 781	-39 754
Variation d'estimation / Titres OPCVM	661	1 830	1 040
Plus value/ actions	7 472	0	3 087
Moins value/ actions	-17 892	-10 200	-13 516
Plus value/Titres OPCVM	1 221	161	435
Moins value/ Titres OPCVM	0	0	-56
+/- val/report /Titres OPCVM	-1 040	-1 292	-1 292
+/- val/report actions	39 754	74 339	74 339
+/- val/report obligation	0	0	0
<b>Sous-total 1</b>	<b>1 476 745</b>	<b>1 502 566</b>	<b>1 474 079</b>
Sommes non distribuables / exercice clos	-105 559	-130 600	-130 600
Régul des sommes non distribuables (souscription)	0	658	543
Régul des sommes non distribuables (rachats)	0	0	369
<b>Sous-total 2</b>	<b>-105 559</b>	<b>-129 942</b>	<b>-129 688</b>
<b>Capital</b>	<b>1 371 186</b>	<b>1 372 624</b>	<b>1 344 391</b>

Les mouvements sur le capital, au cours du premier trimestre 2018, se détaillent ainsi:

**Capital au 31-12-2017**

Montant	1 344 391
Nombre de titres	18 773
Nombre d'actionnaires	44

**Souscriptions réalisées**

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants	0

**Rachats effectués**

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	36 059
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-9 199
Frais de négociation de titres	-65
Régularisation des sommes non distribuables	0

**Capital au 31-03-2018**

Montant	1 371 186
Nombre de titres	18 773
Nombre d'actionnaires	44

**4-9 : Sommes distribuables des exercices antérieurs**

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 31/03/2018, à 47 327 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Report à nouveau sur arrondis de coupons	0	0	4
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	47 327	48 053	0
<b>Total</b>	<b>47 327</b>	<b>48 053</b>	<b>4</b>

#### 4-10: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du premier trimestre 2018, à 1 424 790 Dinars, enregistrant ainsi une diminution par rapport au même trimestre de l'année 2017 de 0,08 %.

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Capital	1 371 186	1 372 624	1 344 391
Sommes distribuables	53 605	53 224	47 327
<b>Total</b>	<b>1 424 790</b>	<b>1 425 848</b>	<b>1 391 718</b>

#### NOTE 5 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

##### 5-1 : Dividendes

Courant le premier trimestre 2018, aucun revenu n'a été enregistré sous forme de dividende :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des actions	0	0	22 628
Revenus des Titres OPCVM	0	0	2 596
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 224</b>

##### 5-2 : Revenus des obligations et valeurs assimilées

Ce poste enregistre, au titre du premier trimestre 2018, un montant de 6 379 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des obligations et Val assimilées (Potentiel)	11 533	10 123	17 218
Revenus des obligations et Val assimilées (Report)	-17 218	-10 814	-10 814
Revenus des obligations et Val assimilées (Réalisé)	12 064	6 987	20 504
<b>Total</b>	<b>6 379</b>	<b>6 296</b>	<b>26 908</b>

### 5-3 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 3 375 Dinars au titre du premier trimestre 2018. Ils se détaillent comme suit :

	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus compte à terme (Potentiel)	6 141	5 477	3 030
Revenus compte à terme (Report)	-3 030	-2 811	-2 811
Revenus compte à terme échus	0	0	11 243
Intérêts sur comptes de dépôts	264	300	1 274
<b>Total</b>	<b>3 375</b>	<b>2 966</b>	<b>12 736</b>

### 5-4 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint, au titre du premier trimestre 2018, un montant de 3 476 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du Gestionnaire (1)	2 781	2 731	10 997
Rémunération de réseau (2)	348	341	1 375
Rémunération du dépositaire (3)	348	341	1 375
<b>Total</b>	<b>3 476</b>	<b>3 413</b>	<b>13 746</b>

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,8% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement. Au terme de la convention de gestion signée entre les parties, la société « STB MANAGER » supporte l'ensemble des charges inhérentes à la gestion de la SICAV (redevance CMF, honoraires commissaire aux comptes, frais de publication, frais de conseil, jeton de présence...).

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

### 5-5 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0	835	3 386
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>835</b>	<b>3 386</b>

### 5-6 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	0	157	-1 677
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachat)	0	0	2 091
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>157</b>	<b>413</b>